

Les inscrits à France Travail dans les Ardennes au 3^e trimestre 2025

En moyenne au 3^e trimestre 2025, dans les Ardennes, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 26 830 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 136 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 2 637 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 23 670. Parmi eux, 14 250 sont sans emploi (catégorie A) et 9 420 exercent une activité réduite (catégories B, C).

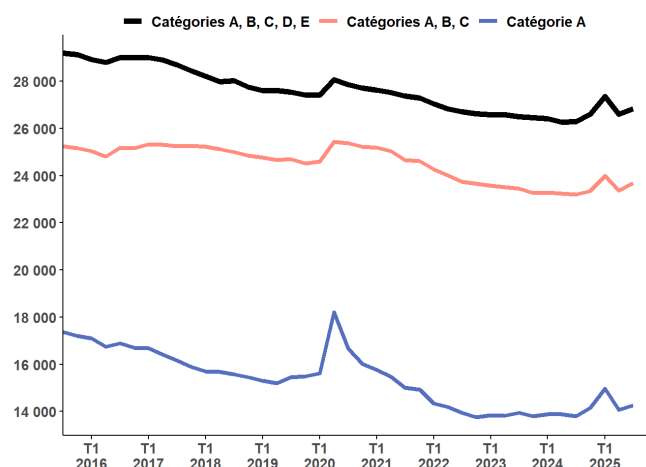
Au 3^e trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,9 % (+230) et croît de 2,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,3 % (+300) sur le trimestre et augmente de 2,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,3 % (+180) ce trimestre et croît de 3,2 % sur un an.

En région Grand Est, au 3^e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,4 % (+6 700). Pour les catégories A, B, C il croît de 1,5 % (+6 000). En catégorie A, il croît de 1,3 % (+3 050) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Ardennes

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du [Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.3). En **juin 2025**, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé.

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables. *Pour plus d'informations consulter la publication régionale.*

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 8 de la publication régionale).

Prochaine parution, le jeudi 29 janvier 2026 : Les inscrits à France Travail Grand Est au 4^e trimestre 2025.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Ardennes, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ardennes					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	13 810	14 070	14 250	1,3	3,2
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	3 310	3 130	3 320	6,1	0,3
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	6 070	6 180	6 110	-1,1	0,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	23 200	23 370	23 670	1,3	2,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	1 430	1 480	1 560	5,4	9,1
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	1 650	1 750	1 600	-8,6	-3,0
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	26 280	26 600	26 830	0,9	2,1
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		798	1 136	42,4	
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		2 698	2 637	-2,3	
Région Grand Est					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	233 460	239 590	242 640	1,3	3,9
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	60 510	57 600	59 280	2,9	-2,0
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	111 780	112 770	114 050	1,1	2,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	405 760	409 970	415 970	1,5	2,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	26 280	26 330	27 460	4,3	4,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	35 320	35 700	35 260	-1,2	-0,2
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	467 360	471 990	478 690	1,4	2,4
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		9 702	15 273	57,4	
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		66 593	64 345	-3,4	

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions
Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements ([Consulter le chiffrage national](#)) :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.

- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail. Sur le champ des séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA, et jeunes en CEJ, AIJ, Pacea). (Voir chiffrage en page 6 de la publication régionale).

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Ardennes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble de la catégorie ABC					
Moins de 25 ans	3 260	3 610	3 820	5,8	17,2
Entre 25 et 49 ans	13 370	13 290	13 400	0,8	0,2
50 ans et plus	6 570	6 470	6 440	-0,5	-2,0
Ensemble de la catégorie A	13 810	14 070	14 250	1,3	3,2
Moins de 25 ans	2 020	2 350	2 530	7,7	25,2
Entre 25 et 49 ans	7 730	7 750	7 770	0,3	0,5
50 ans et plus	4 060	3 970	3 940	-0,8	-3,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Ardennes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ardennes					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	23 200	23 370	23 670	1,3	2,0
Moins de 1 an	12 120	12 410	12 450	0,3	2,7
Moins de 3 mois	4 660	4 550	4 470	-1,8	-4,1
De 3 mois à moins de 6 mois	3 220	3 320	3 140	-5,4	-2,5
De 6 mois à moins de 12 mois	4 240	4 540	4 840	6,6	14,2
Un an ou plus	11 080	10 960	11 220	2,4	1,3
De 1 an à moins de 2 ans	4 690	4 620	4 880	5,6	4,1
De 2 ans à moins de 3 ans	2 140	2 240	2 310	3,1	7,9
3 ans ou plus	4 250	4 110	4 030	-1,9	-5,2
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	47,8 %	46,9 %	47,4 %	0,5 pt	-0,4 pt
Région Grand Est					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	405 760	409 970	415 970	1,5	2,5
Un an ou plus	181 200	181 240	184 320	1,7	1,7
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	44,7 %	44,2 %	44,3 %	0,1 pt	-0,3 pt

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Ardennes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ardennes					
Entrées en catégories A,B,C	2 130	3 150	3 090	-1,9	45,1
Sorties de catégories A,B,C	2 160	3 200	3 090	-3,4	43,1
Région Grand Est					
Entrées en catégories A,B,C	40 270	49 400	52 440	6,2	30,2
Sorties de catégories A,B,C	42 440	53 220	49 260	-7,4	16,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.